

# Une régression des salaires

- La grille indiciaire de la Fonction publique a connu en quelques années de blocage des salaires, un formidable tassement qui constitue une régression considérable.
- Sa comparaison avec l'évolution du SMIC depuis 1986 montre l'étendue des dégâts :  
Un agent au premier grade de la catégorie B débutait en 1986 à 1,24 SMIC pour terminer à 1,95 SMIC.  
Aujourd'hui (avant réforme) le début de carrière est à 1,04 SMIC et se termine à 1,66 SMIC.
- La réforme de la catégorie B s'inscrit pleinement dans cette politique de réduction des coûts de la fonction publique.